

Maître d'Ouvrage
ASSOCIATION DES MUSULMANS DE THIONVILLE « AMT »
13, Rue Sainte-Barbe
57100 THIONVILLE

PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUEL DE THIONVILLE
Route de Metz
57100 THIONVILLE

<i>PC4 - NOTE DE PRESENTATION & ARCHITECTURALE</i>

Garmi SFAKSI
Architecte D.P.L.G

Présentation du projet

Situation et environnement

Le projet est situé dans la commune de Thionville au sud du centre-ville, au niveau de la route de Metz. Il est entouré par les communes de Illange, Terville, Uckange et Yutz.

Il est situé dans la zone du Gassion, d'une forme trapézoïdale et une superficie d'environ 20038m², il est bordé principalement par l'emprise des voies de chemin de fer avec à l'ouest avec une limite séparative de 154m, et la Moselle avec le port de Thionville-Illange à l'est.

L'accès à la parcelle se fait par la route de Metz.

CADRE DE DESCRIPTION DU PAYSAGE EXISTANT

Ambiance

- Milieu : zone englobant des activités d'entreprises, de concessionnaires de véhicules et de bureaux avec pour limite commune l'emprise des voies de chemin de fer.
- Relief : Le terrain est quasi plat, d'une superficie de 20000m², la plus grande pente est inférieure à 2%
- Orientation : l'accès à la parcelle est orienté Sud.

Caractéristiques

- Bâti :
Les constructions environnantes sont des sièges d'entreprises avec ou sans entrepôts, une salle événementielle, concessions de véhicules, bureaux, ...
- Cadre végétal :
Le terrain contient une végétation disparate dense sans grande valeur.

Fonctionnement

- La parcelle bénéficie d'un accès facile.
- Réseaux : les différents réseaux du futur bâtiment seront branchés sur les réseaux existants sur la voirie, principalement la route de Metz.

ETAT ACTUEL DU TERRAIN

Le terrain est situé dans une zone utilisée auparavant pour des activités industrielles. Cette zone est considérée comme polluée.

Une étude environnementale et une étude de sol ont été réalisées.

L'étude environnementale confirme la pollution du site par la présence de plusieurs composants et de gaz, cependant les préconisations pour parer à cette pollution pour une utilisation saine du site se limitent à la réalisation d'une couche de béton ou de bitume ou l'ajout d'une couche de substrats ou d'argile propres sur une hauteur minimale de 30cm sur toute la surface à traiter.

Par ailleurs, l'étude de sol de type G1 révèle aussi un sous-sol immédiat non conforme à la construction et préconise des micropieux afin d'atteindre les couches adéquates.

DISPOSITION D'INSERTION

Préconisation urbaine.

Le terrain d'une superficie d'environ 20000m² offre une certaine liberté quant à la position du bâti et l'aménagement des abords.

Le Plan Local d'Urbanisme donne une grande liberté. Cependant le passage éventuel d'une future route passant par la parcelle 107 mitoyenne du projet et enjambant les voies ferrées a nécessité une adaptation du projet et surtout au niveau de l'accès.

En effet, l'accès principal ne peut se faire par la parcelle 107 mais par le côté sud du terrain par un deuxième accès depuis la route de Metz.

Par ailleurs, toutes les conditions constitueront des contraintes constructives et participeront pleinement à la qualité urbaine et architecturale du projet.

Description du projet

Le projet consiste en la construction du Centre Culturel de Thionville qui sera dédié au culte musulman.

Le projet sera composé principalement d'une salle de prière et des espaces nécessaires à son fonctionnement et son harmonie.

L'orientation du projet prendra compte, bien entendu, de la position du Nord mais aussi et surtout de celle de la Mecque, dont la salle de prière doit la prendre comme direction.

Cette orientation nous donnera celle du projet et l'ensemble s'adaptera à la forme, direction du site.

Le terrain, vu sa taille, ne présente aucune contrainte et le projet saura prendre parti de tous ses avantages.

Le projet puisera dans le patrimoine architectural Arabo-Musulman mais aussi dans l'architecture contemporaine avec l'exploitation de toutes les techniques modernes du bâtiment.

Le programme du projet est assez riche. Il sera composé d'une grande salle de prière et une autre de taille pour les femmes, d'espaces d'ablutions, de bureaux administratifs, d'espace d'activités avec une

cuisine, d'une salle d'exposition avec une médiathèque, d'espaces de rangement et de locaux techniques.

Le projet sera conçu autour d'un patio, espace de rassemblement, de transition et de rencontres. A partir de ce patio, dont les proportions dicteront celle du projet, sera érigée la grande salle de prière composée d'un Rez-de-chaussée pour les hommes et une mezzanine pour les femmes. Trois autres bâtiments uniquement sur rez-de-chaussée seront créés autour afin de répondre aux besoins du projet en termes d'espace d'ablutions, etc...

Ces trois bâtiments seront situés autour du patio de manière à assurer le bon fonctionnement au quotidien du projet et aussi son harmonie.

Par ailleurs, vu la nature du sol en termes de pollution de de type de fondations, , la côte d'inondabilité +156.30 qu'il faut respecter, les contraintes de sécurité imposées pour ce genre de bâtiment ERP, la décision de surélevé le bâti du terrain naturel est imposée d'elle-même.

Tout le projet sera situé à environ 80cm par rapport au terrain fini qui est à 30cm au-dessus du terrain naturel , le rez-de-chaussée du projet sera à environ 110cm au-dessus du terrain naturel.

Des marches et des rampes permettront d'accéder avec aisance au bâtiment.

Le parti architectural.

Le patio est de type arabo-musulman avec des piliers et des arcs très sobres, la salle de prière est assez simple. C'est un grand volume simple et lumineux dont la structure composée par de grand piliers en béton blanc, sera à l'extérieur. Ces piliers seront l'appui pour les poutres en bois lamellé collé qui assureront la couverture de l'ensemble et le support des 5 coupoles au-dessus de la toiture. En outre, des résilles en forme de frises en métal blanc, rappelant les musharabiés, feront la liaison entre ces piliers.

Les trois bâtiments en rez-de-chaussée, auront une forme parallélépipédiques avec de grandes baies vitrées et une vêtue extérieur en bandes horizontales alternant entre clair et foncé.

Un parvis et des coursives viendront englober tous ces bâtiments et assureront la transition entre le niveau rez-de-chaussée et le terrain fini.

- Hauteur des constructions

Le projet est composé de plusieurs niveaux.

Les hauteurs des niveaux du projet :

Un niveau rez-de-chaussée= +0.00=+157.45 NGF

Un niveau étage bureaux = +3.04 = +160.49 NGF

Un niveau étage salle de prière femmes – coursives patio= +5.44=+162.89 NGF

Les hauteurs du bâtiment sont :

Acrotère salle de prière : +13.52 = +170.97 NGF

Coupole: +17.03 = +174.48 NGF

Croissant Coupole : +18.35 = +175.80 NGF

Acrotère Bâtiment A et B: +5.46 = +162.91 NGF

Acrotère Bâtiment C : +4.52 = 161.97

Parvis : -0.01 = +157.44 NGF

Matériaux

Toitures

Bâtiments A, B, C : toiture terrasse végétalisée

Toiture Salle de prière : Bac aciers + isolants + étanchéité

Toiture Partie bureaux, hall et patio : toiture terrasse

Murs :

Salle de prière : Enduit Kaolin Weber 500

Portique : Béton Blanc Haute Performance.

Résille : Métal RAL 9010

Patio : Béton Blanc Haute Performance, Enduit Kaolin Weber 500, Pierre Clair 015 Weber

Bâtiments A, B, C : vêtue sur ITE : type Trespa ou équivalent.

Menuiseries

Aluminium Gris Anthracite RAL 9016

Clôture du site

Métal gris Vert sur muret

Emprise au sol

Surface du terrain : 20038m²

L'emprise au sol globale = 7594m² qui représente 37.9% de la surface du terrain.

Clôture

La clôture sera composée d'un muret de 60cm de hauteur grillagée de 160cm pour faire un total de 2m20 de hauteur.

Le site bénéficie de deux accès :

Accès principal : Un grand portail coulissant de 7.5m + un portillon de 1m10 de large

Accès secondaire : un portillon de 1m10 de large

Traitement végétal

L'étude environnementale a proscrit les arbres dont les racines seront dans la couche polluée.

Par conséquent, la végétation du site se limite à des arbustes de faible taille et quelques plantes à fleurs.

Cependant, des arbres de faible taille pourront être plantés dans des pots à la taille appropriée.

Aussi, des haies seront plantés le long des

La surface des espaces verts est de 5180m² égale à 25.85% de la surface du terrain.

Parkings/ stationnement

Le nombre de places de stationnement en surface : 222 places dont 11 PMR.

La moitié de ces places sera couverte par des panneaux photovoltaïques.

48 places dont 5 PMR seront prééquipés « fourreaux » pour le branchement de véhicules électriques.

2 places dont 1 PMR seront équipées d'une borne.

Yutz , le 21/04/2026

Garml SFAKSI

Architecte D.P.L.G